

Rapport d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

REFERENCES MISSION

Date de commande :

Rapport N° : 25920247/S1/1/AM-DTA_V1

Rédigé le : 03/04/2025

DONNEUR D'ORDRE

- -

2 BOULEVARD MAGENTA

35000 RENNES

SITE D'INTERVENTION

CFP RENNES MAGENTA

2 BOULEVARD MAGENTA

35000 RENNES

Centre des Finances Publiques

Latitude : 48.106900 / Longitude : -1.674900



OPERATEUR(S) DE REPERAGE

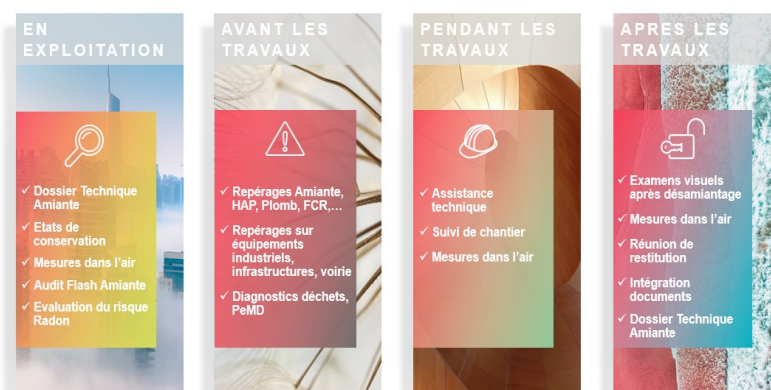
Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Cyrille TRIBALLIER	Diagnostiqueur	9643063	Cyrille TRIBALLIER
			

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

SOMMAIRE

1. RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION	3
1.1. Evaluation des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste B	3
2. CONCLUSIONS DE L'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION	5
2.1. Recommandations réglementaires pour les produits et matériaux de la liste B	5
3. INFORMATIONS GENERALES	6
3.1. Immeuble bâti objet de la mission	6
3.2. Parties prenantes	6
4. DESCRIPTION DE LA MISSION D'EVALUATION	7
4.1. Références réglementaires	7
4.2. Méthodologie de la mission	7
5. CONDITIONS DE REALISATION DE L'EVALUATION	8
5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite	8
6. ANNEXES	9
6.1. Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B	10
6.2. Attestation d'assurance	30
6.3. Certificat de compétence	32

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION

Conformément au FD X46-038 relatif à l'évaluation des matériaux et produits contenant de l'amiante :

(i) En présence d'une protection physique continue non étanche sur la totalité du local, l'évaluation de l'état de conservation porte uniquement sur la protection.

De ce fait, la grille relative à l'état de conservation du matériau ou produit contenant de l'amiante n'est pas renseignée ni annexée au présent rapport.

1.1. Evaluation des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste B

Matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante

N° ZPSO	Localisation	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Description	Observation	Résultat de l'évaluation de l'état de conservation
1	DRFIP MAGENTA - > R+0	Conduits	Conduits	/	Protection physique continue en bon état de type	EP (i)
3	DRFIP MAGENTA - > R+0 -> 017	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwichs	Panneaux	/	Protection physique continue en bon état de type	EP (i)
2	DRFIP MAGENTA - > R+0 -> 017	Revêtements de sol	Dalles de sol	/	Protection physique continue en bon état de type	EP
4	DRFIP MAGENTA - > R+1	Conduits	Conduits	/		EP
5	DRFIP MAGENTA - > R+1	Revêtements de sol	Dalles de sol	/	Protection physique continue en bon état de type	EP
6	DRFIP MAGENTA - > R+1 -> 155	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
7	DRFIP MAGENTA - > R+2	Conduits	Conduits	/		EP

N° ZPSO	Localisation	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Description	Observation	Résultat de l'évaluation de l'état de conservation
8	DRFIP MAGENTA - > R+2	Revêtements de sol	Dalles de sol	/	Protection physique continue en bon état de type	EP
9	DRFIP MAGENTA - > R+2 -> 222	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
10	DRFIP MAGENTA - > R+2 -> 231b	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
11	DRFIP MAGENTA - > R+3	Conduits	Conduits	/		EP
12	DRFIP MAGENTA - > R+3	Revêtements de sol	Dalles de sol	/	Protection physique continue en bon état de type	EP
13	DRFIP MAGENTA - > R+3 -> 333	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
14	DRFIP MAGENTA - > R+3 -> 342	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
15	DRFIP MAGENTA - > R+4	Conduits	Conduits	/		EP
16	DRFIP MAGENTA - > R+4	Revêtements de sol	Dalles de sol	/	Protection physique continue en bon état de type	EP
17	DRFIP MAGENTA - > R+4 -> 430	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
18	DRFIP MAGENTA - > R+4 -> 440	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
19	DRFIP MAGENTA - > R-1	Conduits	Conduits	/		EP
20	DRFIP MAGENTA - > R-1 -> 54	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC2
21	DRFIP MAGENTA - > R-1 -> SS33	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1
22	DRFIP MAGENTA - > R-1 -> SS45	Revêtements de sol	Dalles de sol	/		AC1

2. CONCLUSIONS DE L'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION

2.1. Recommandations réglementaires pour les produits et matériaux de la liste B

Il est recommandé au propriétaire de faire procéder à :

Pour les produits et matériaux ayant obtenu la recommandation évaluation périodique (EP) :

Le(s) matériau(x) ou produit(s) concerné(s) contenant de l'amiante et l'étendue des dégradations qu'il(s) présente(nt) et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le(s) matériau(x) ou produit(s). Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Pour les produits et matériaux ayant obtenu la recommandation action corrective de premier niveau (AC1) :

Le(s) matériau(x) ou produit(s) concerné(s) contenant de l'amiante et l'étendue des dégradations qu'il(s) présente(nt) et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés. Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation

Pour les produits et matériaux ayant obtenu la recommandation action corrective de second niveau (AC2) :

Cette action concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le(s) matériau(x) ou produit(s) ne soit(en)t plus soumis à aucune agression ni dégradation et consiste à :

- a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

Obligation en cas de travaux de retrait ou de confinement et avant toute restitution des locaux traités :

Obligation du propriétaire de faire réaliser un examen visuel de l'état des surfaces traitées par un opérateur de repérage répondant aux conditions de l'article L. 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il fait également procéder à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air à l'issue du déconfinement qui doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : CFP RENNES MAGENTA
2 BOULEVARDD MAGENTA
35000 RENNES

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
CFP RENNES MAGENTA	Administrations, bureaux	ERP de la 5ème catégorie	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non communiqué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
--	Donneur d'ordre	/	2 BOULEVARDD MAGENTA 35000 RENNES	/

4. DESCRIPTION DE LA MISSION D'EVALUATION

Ce rapport est établi dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, contenant de l'amiante.

La mission d'évaluation de l'état de conservation ne s'applique qu'aux produits et matériaux listés au chapitre « RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION », ayant précédemment fait l'objet d'un repérage amiante.

Le présent rapport ne correspond en aucun cas, et ne peut se substituer, à un rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante tels qu'exigés par les articles R1334-15 à 19 du Code de la Santé Publique et l'article R4412-97 du Code du Travail.

4.1. Références réglementaires

- Parties relatives à l'évaluation de l'état de conservation de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage, modifié par l'arrêté du 26 juin 2013

4.2. Méthodologie de la mission

L'opérateur de repérage évalue par zone homogène l'état de conservation ainsi que les risques de dégradation liés à l'environnement dans les conditions d'utilisation de la zone, des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique contenant de l'amiante identifiés lors de repérages antérieurs.

5. CONDITIONS DE REALISATION DE L'EVALUATION

Date(s) de(s) visite(s) :

Du 19.03.25 au 19.03.25

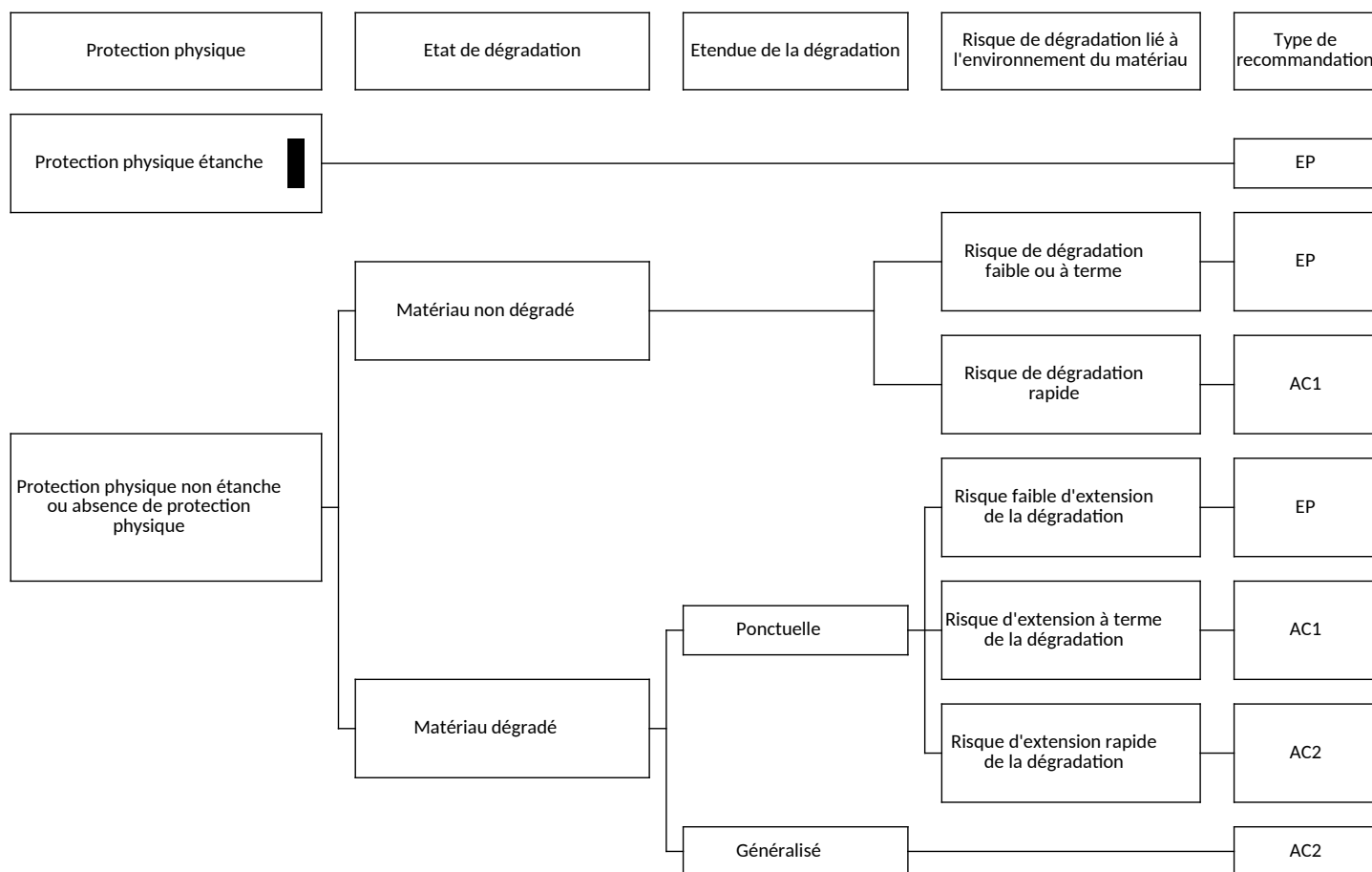
5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
DTA / 19100176 -Rennes - DRFIP 35 -CFP MAGENTA - DTA	Bureau Veritas	02/08/2023	19100176	Présence d'amiante

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

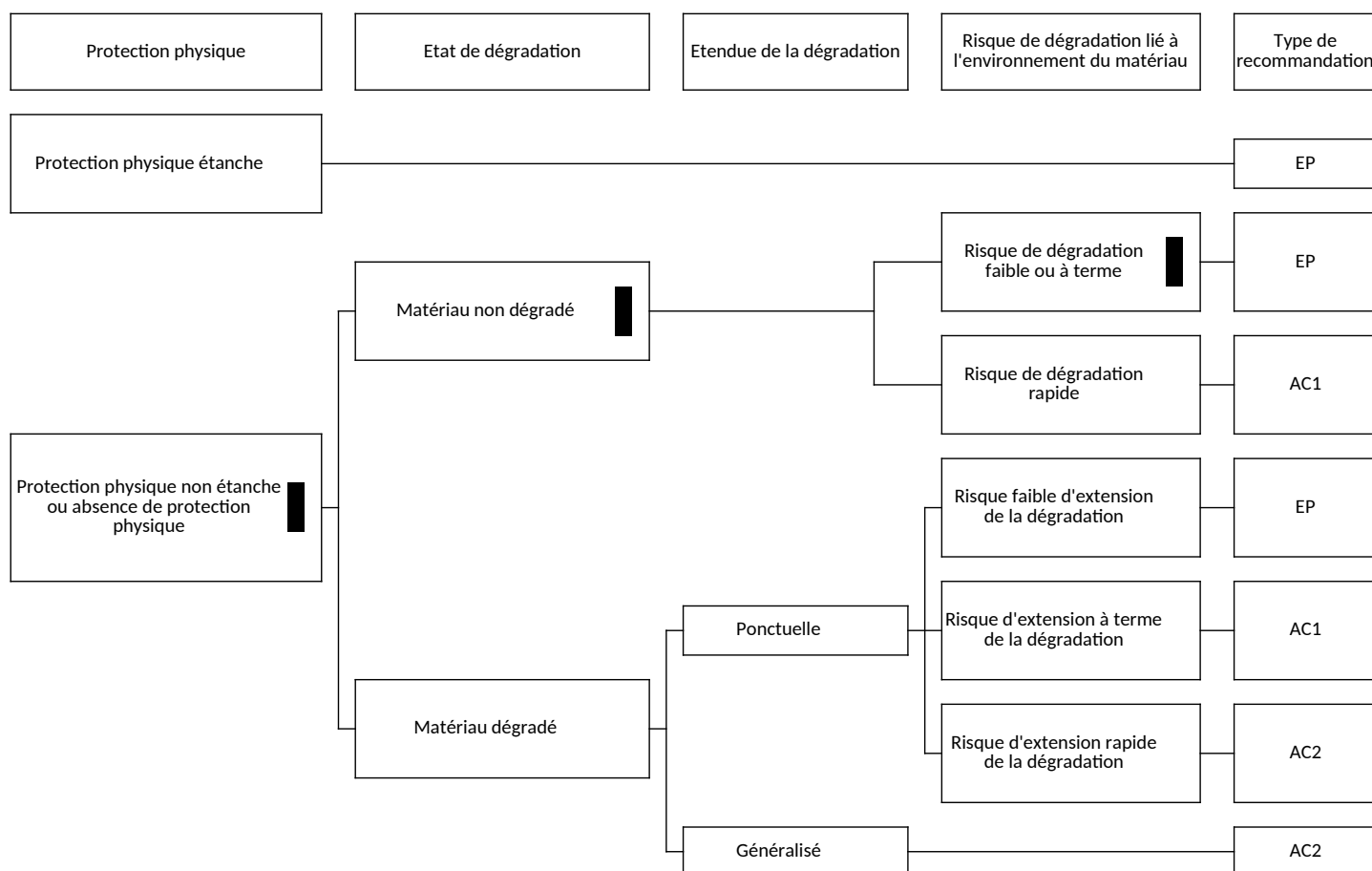
6. ANNEXES

6.1. Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B



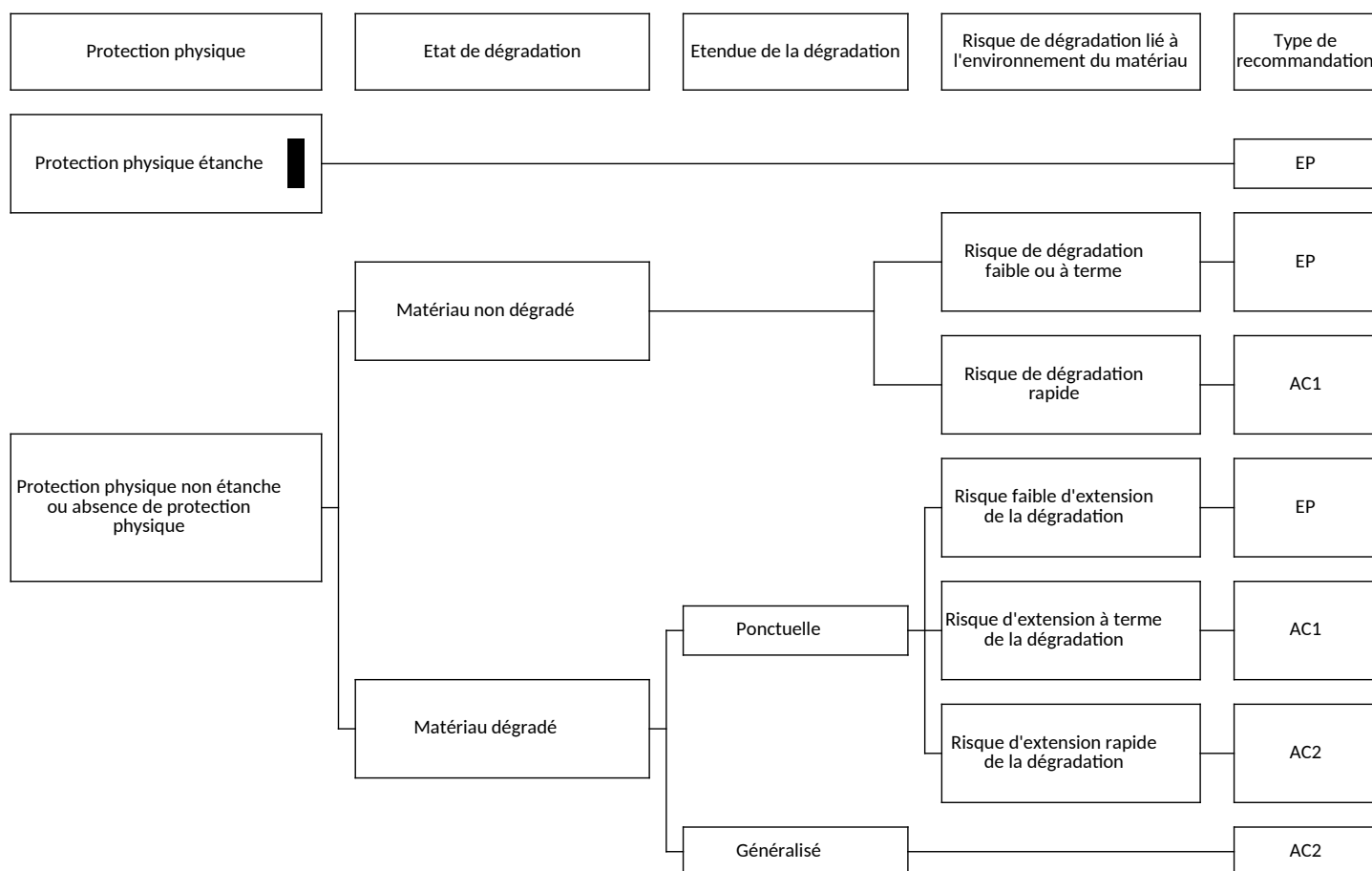
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+0 -> 017 - ZPSO 2

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



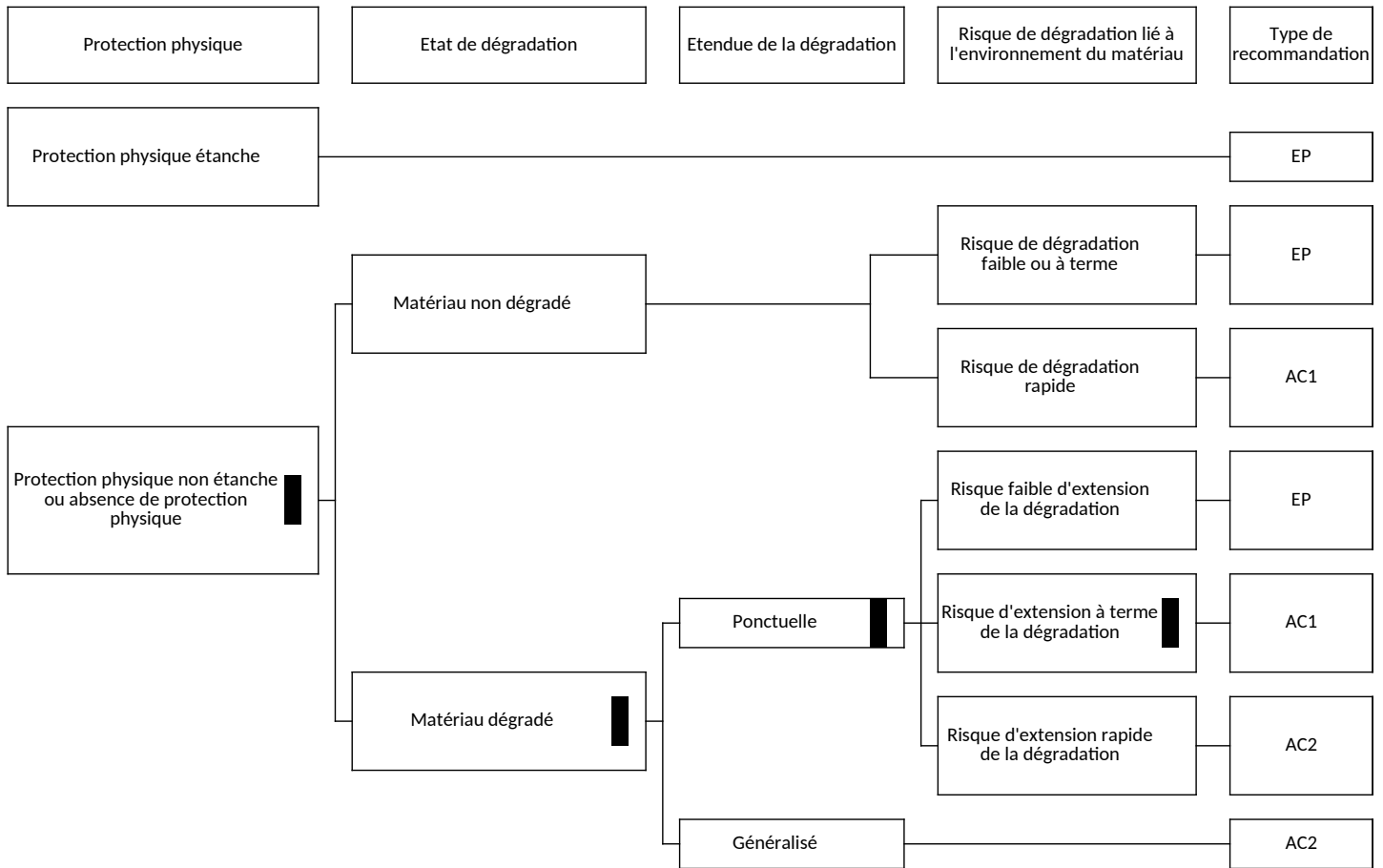
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Conduits	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+1 - ZPSO 4

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



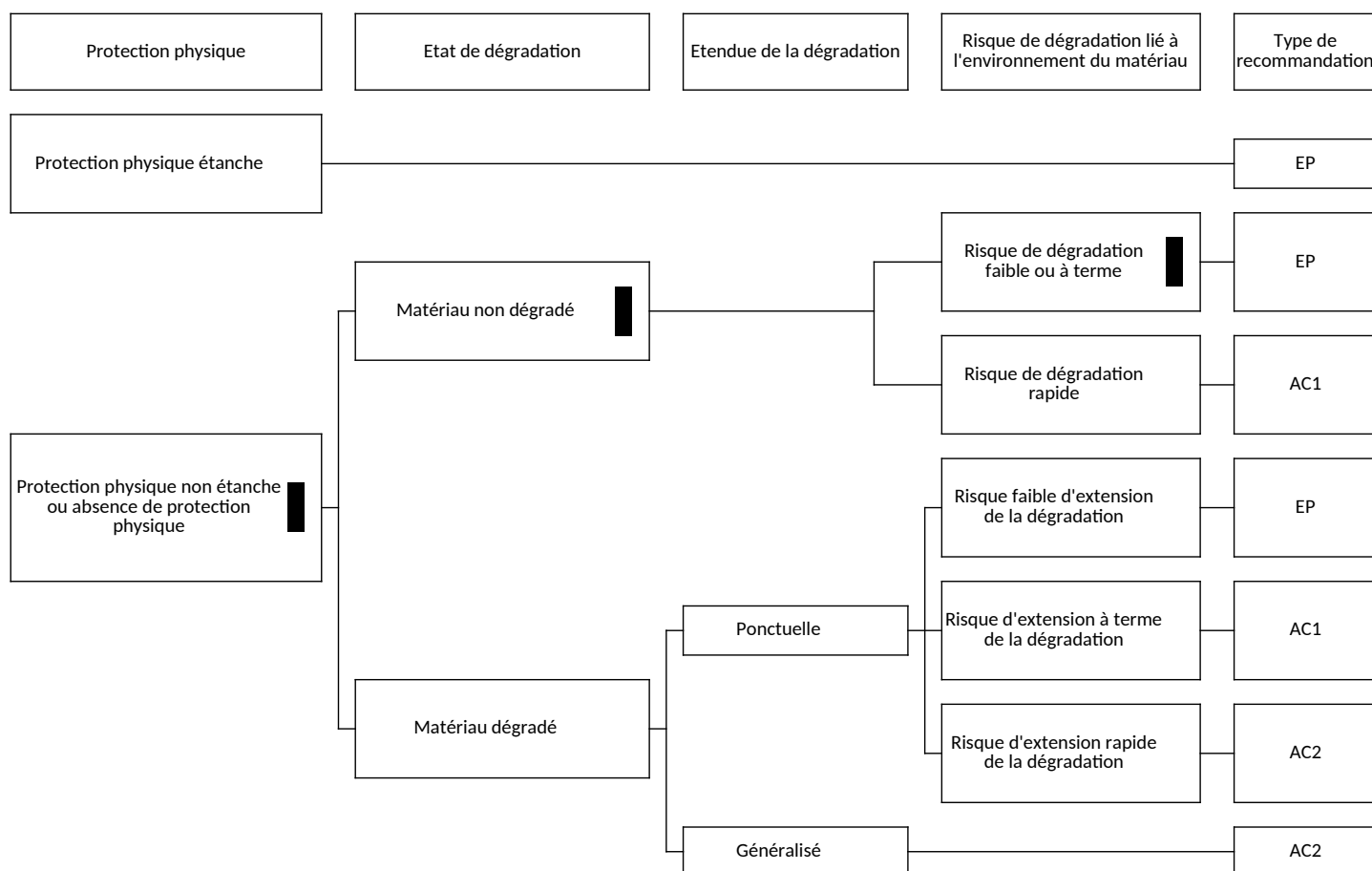
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+1 - ZPSO 5

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



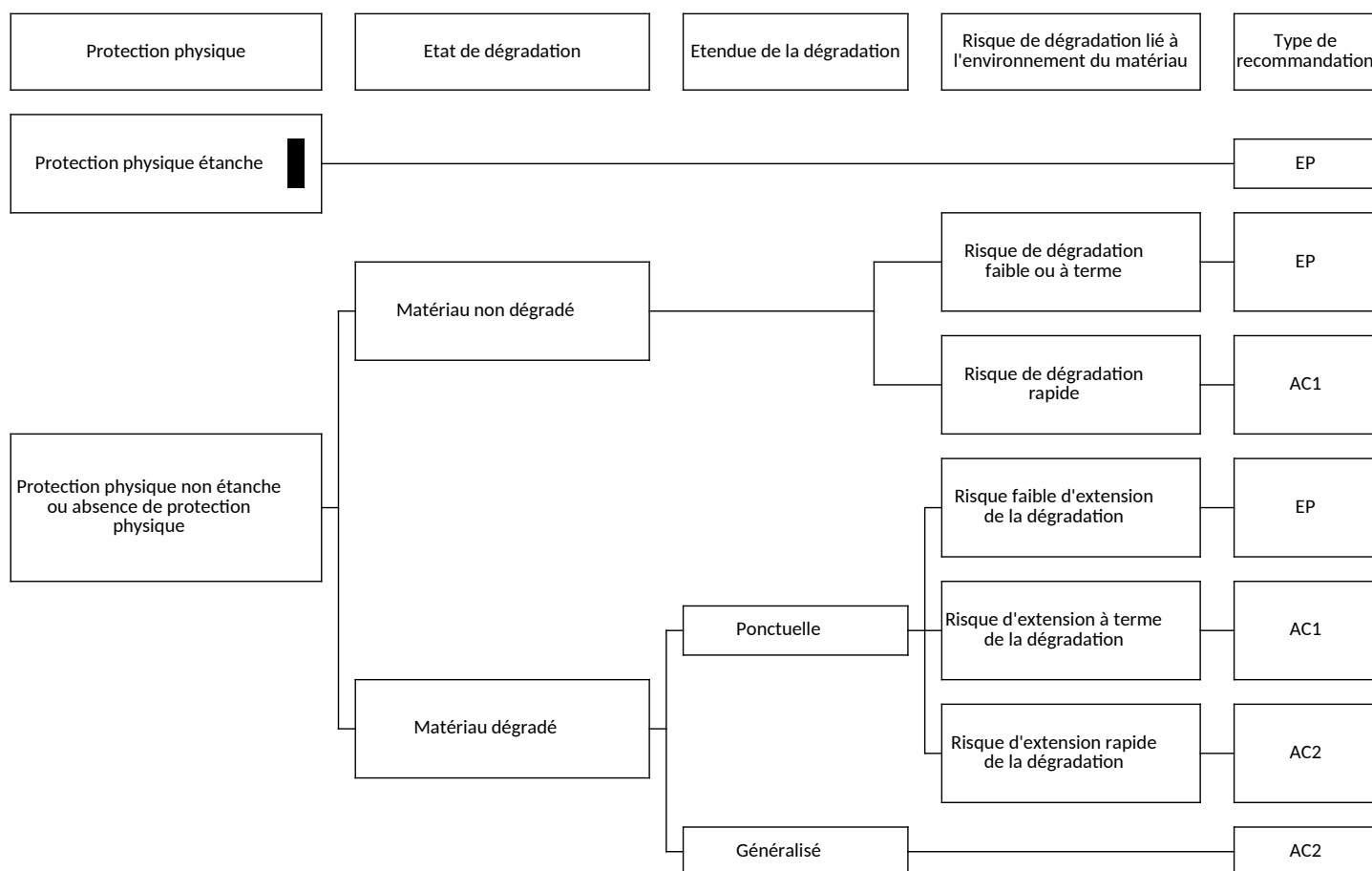
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+1 -> 155 - ZPSO 6

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



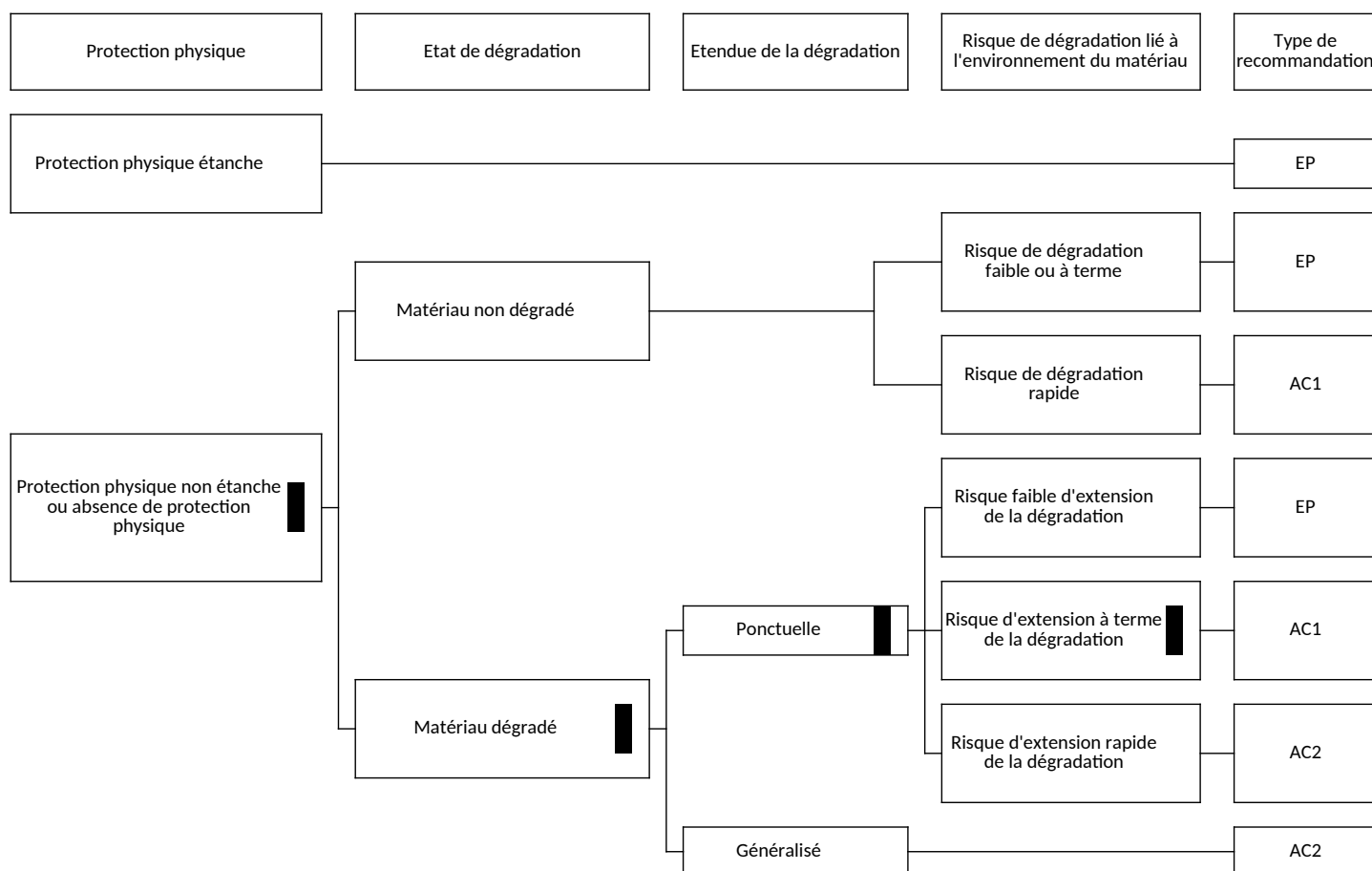
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Conduits	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+2 - ZPSO 7

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



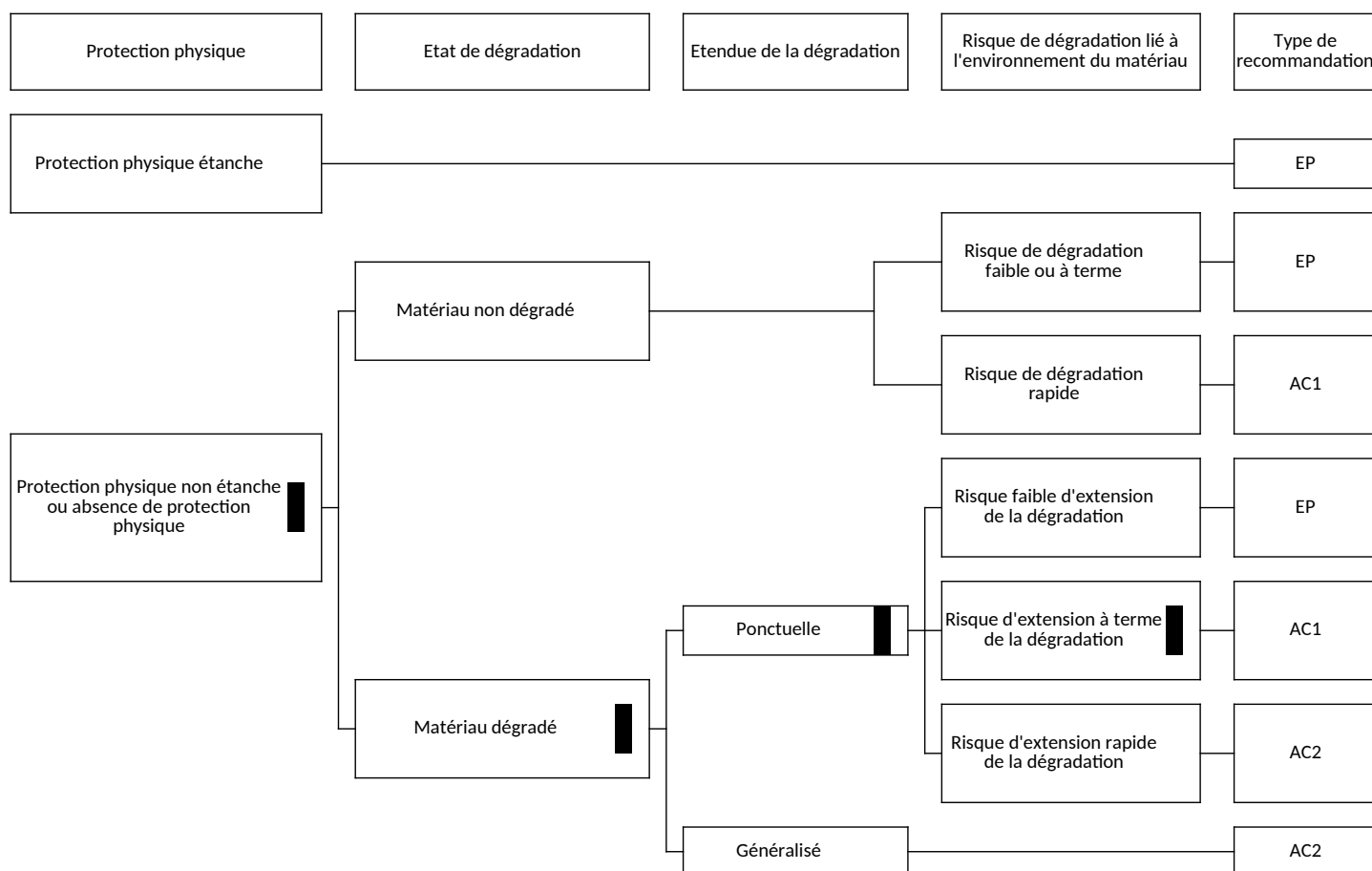
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+2 - ZPSO 8

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



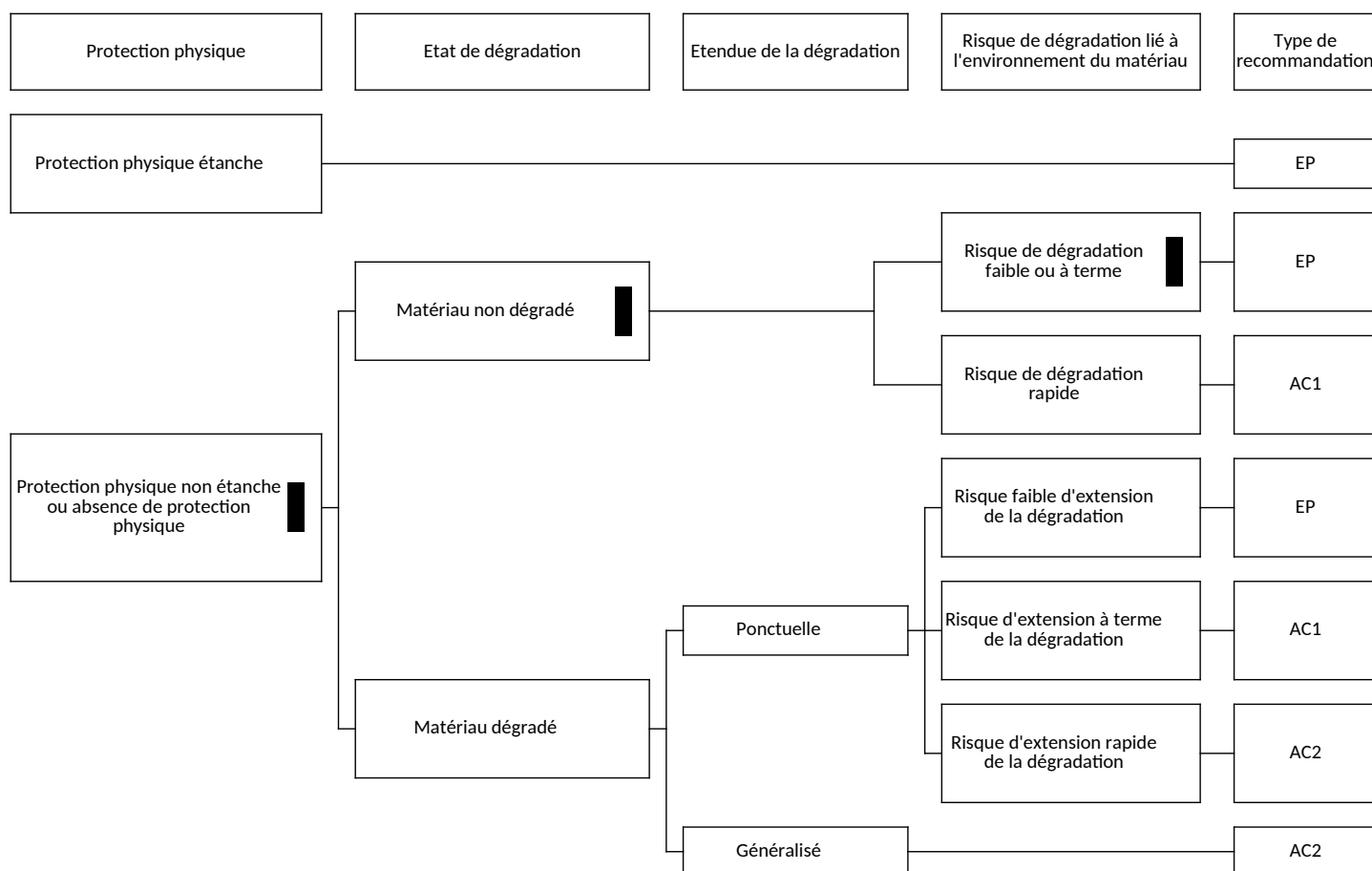
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+2 -> 222 - ZPSO 9

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



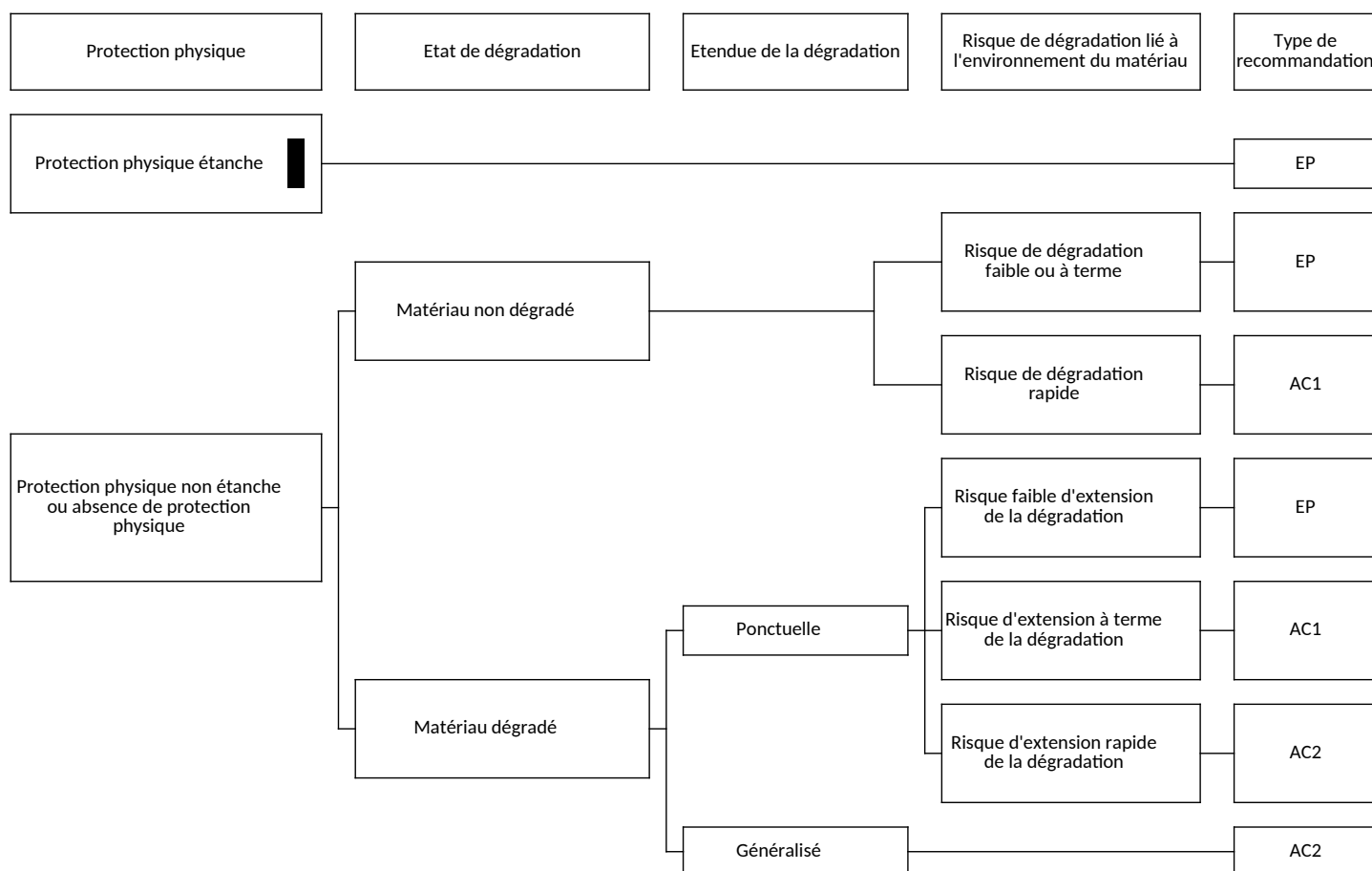
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+2 -> 231b - ZPSO 10

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



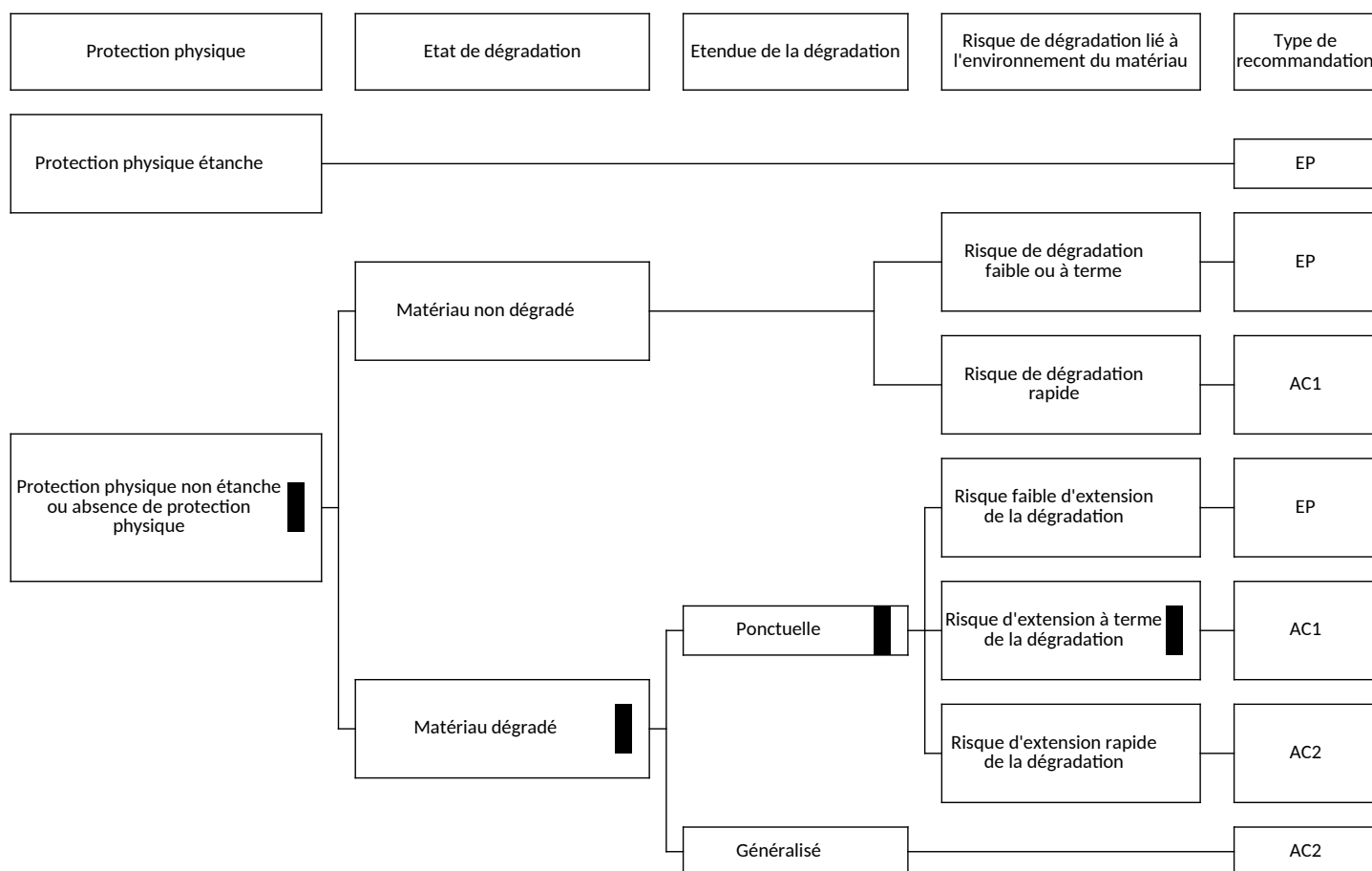
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Conduits	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+3 - ZPSO 11

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



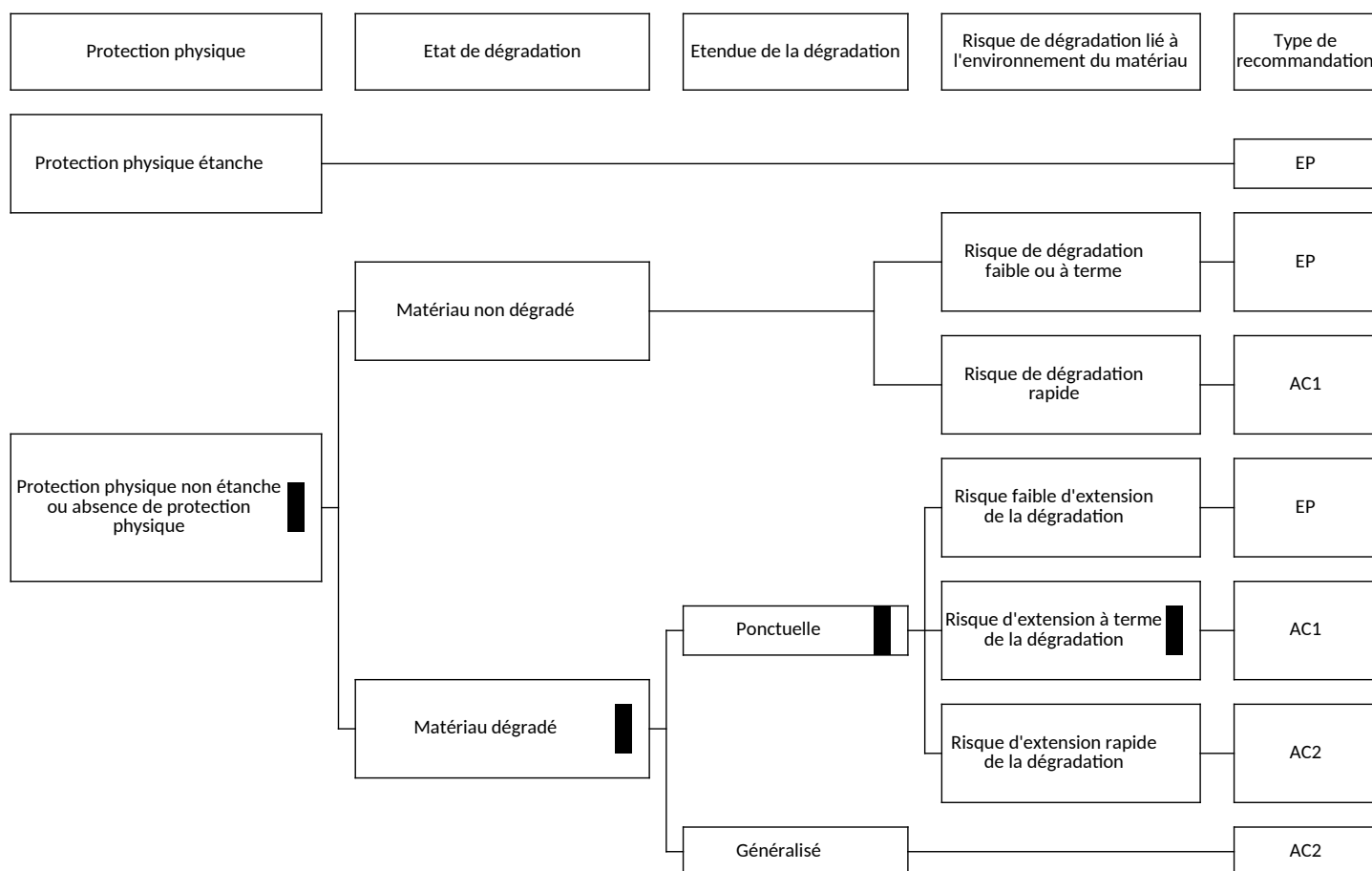
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+3 - ZPSO 12

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



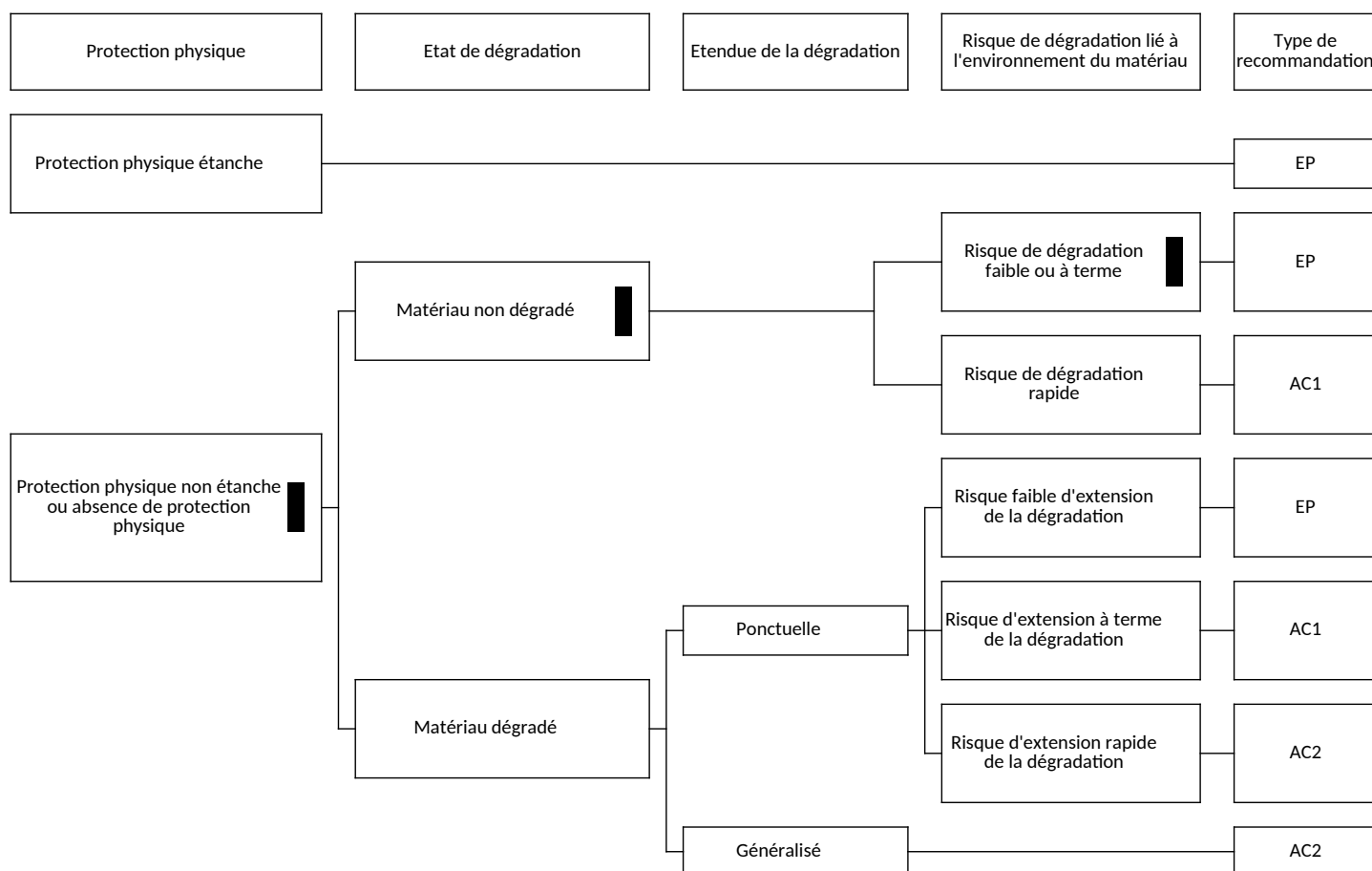
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+3 -> 333 - ZPSO 13

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



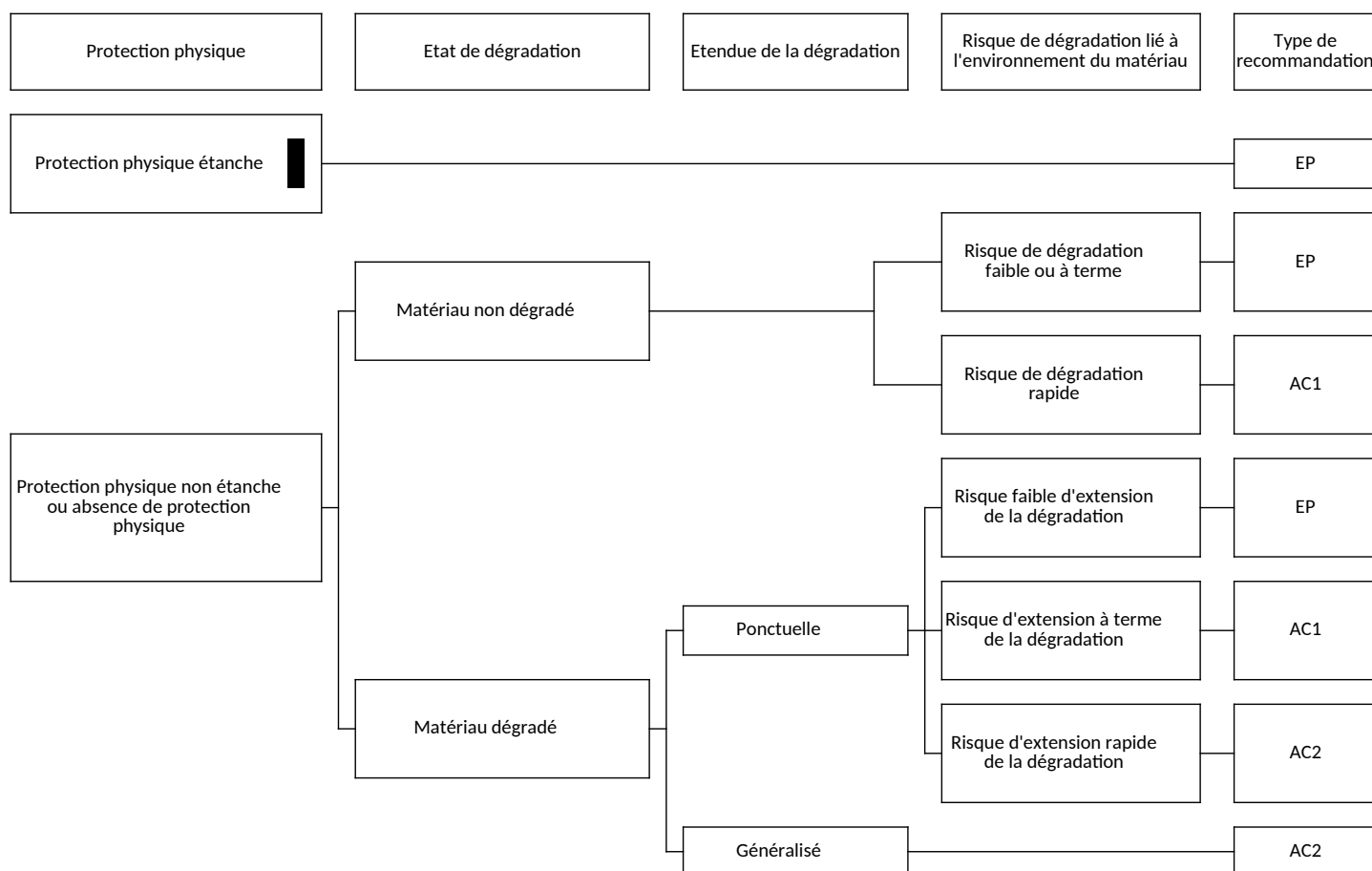
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+3 -> 342 - ZPSO 14

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



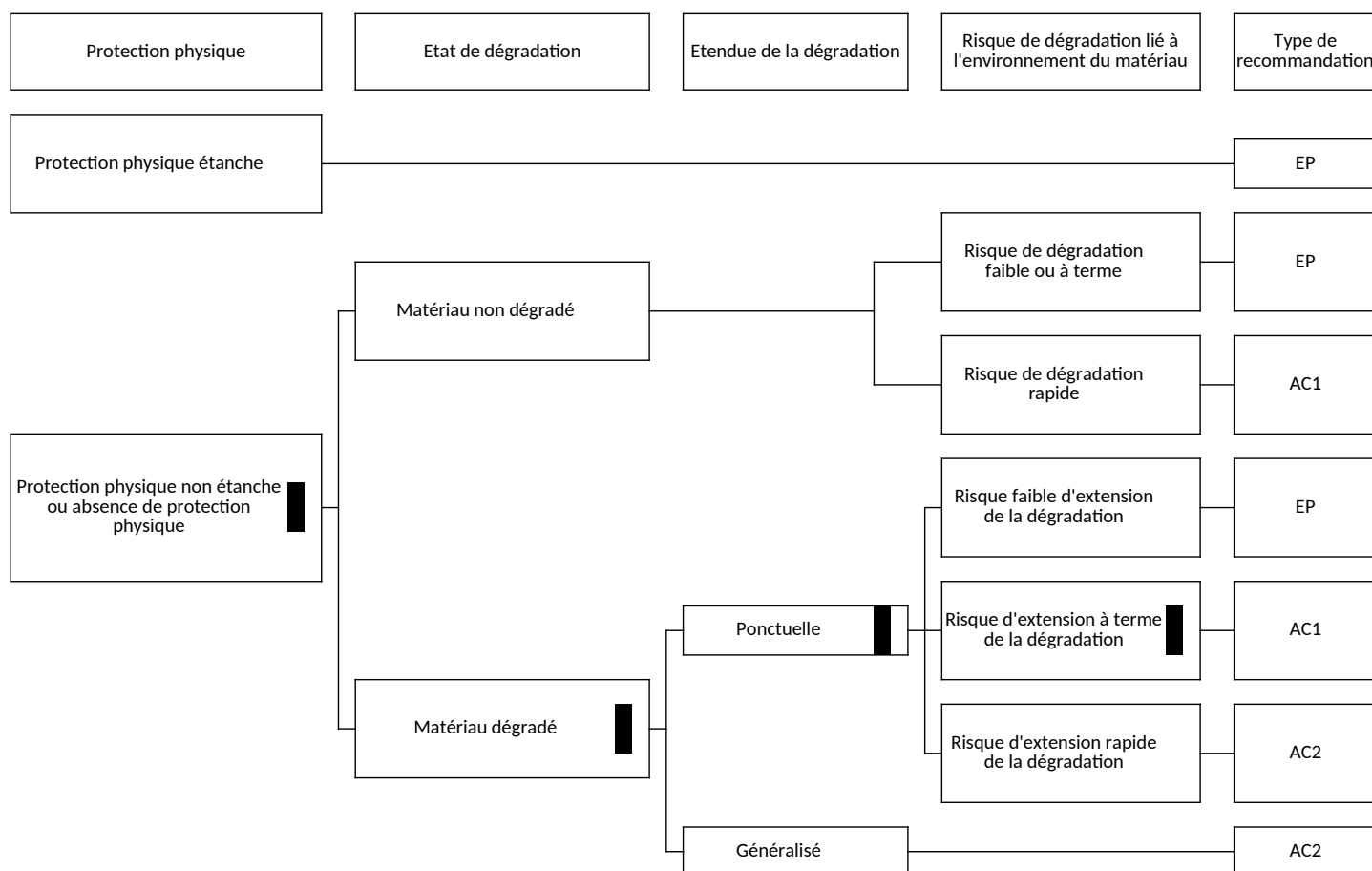
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Conduits	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+4 - ZPSO 15

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



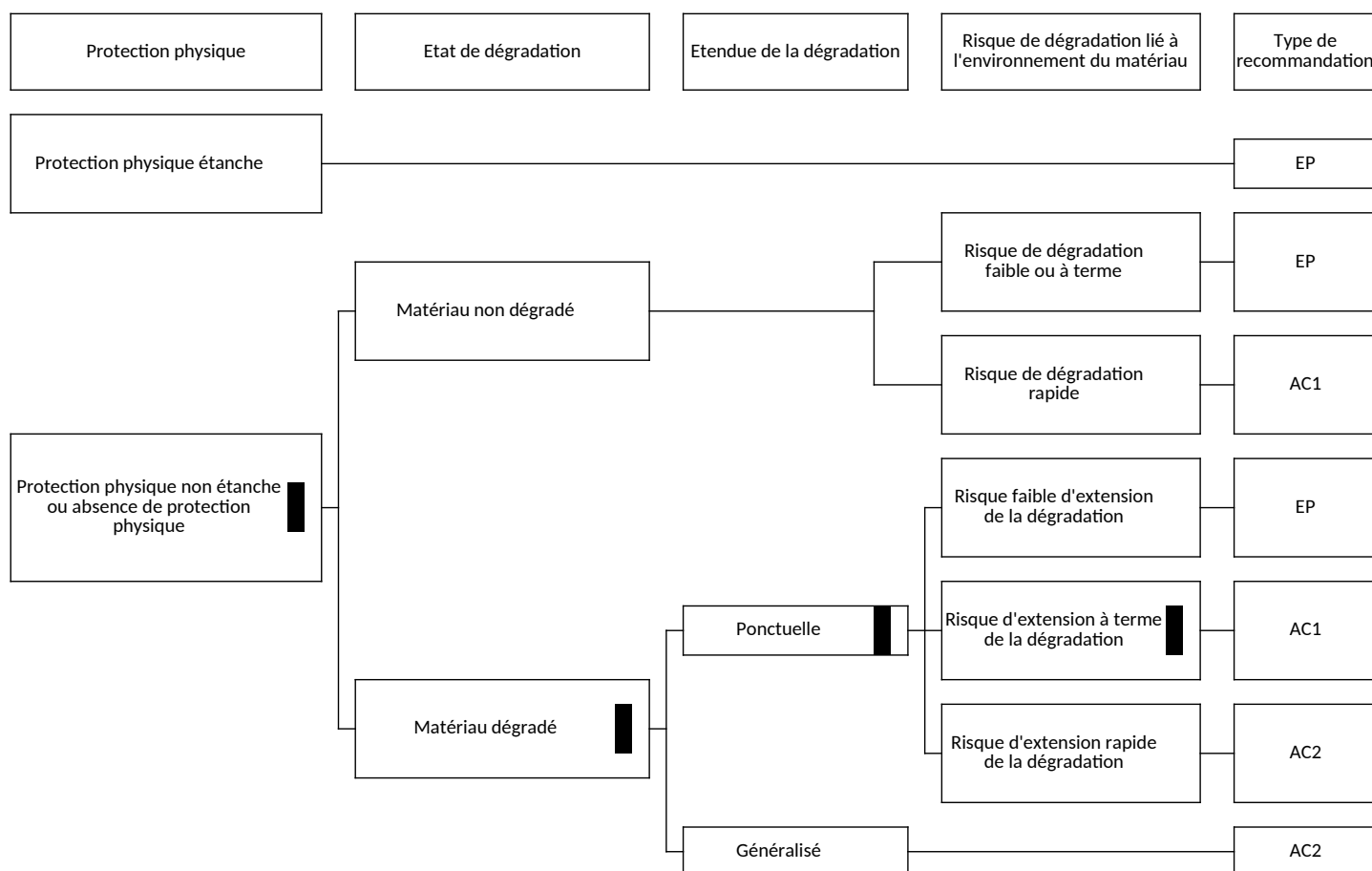
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+4 - ZPSO 16

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



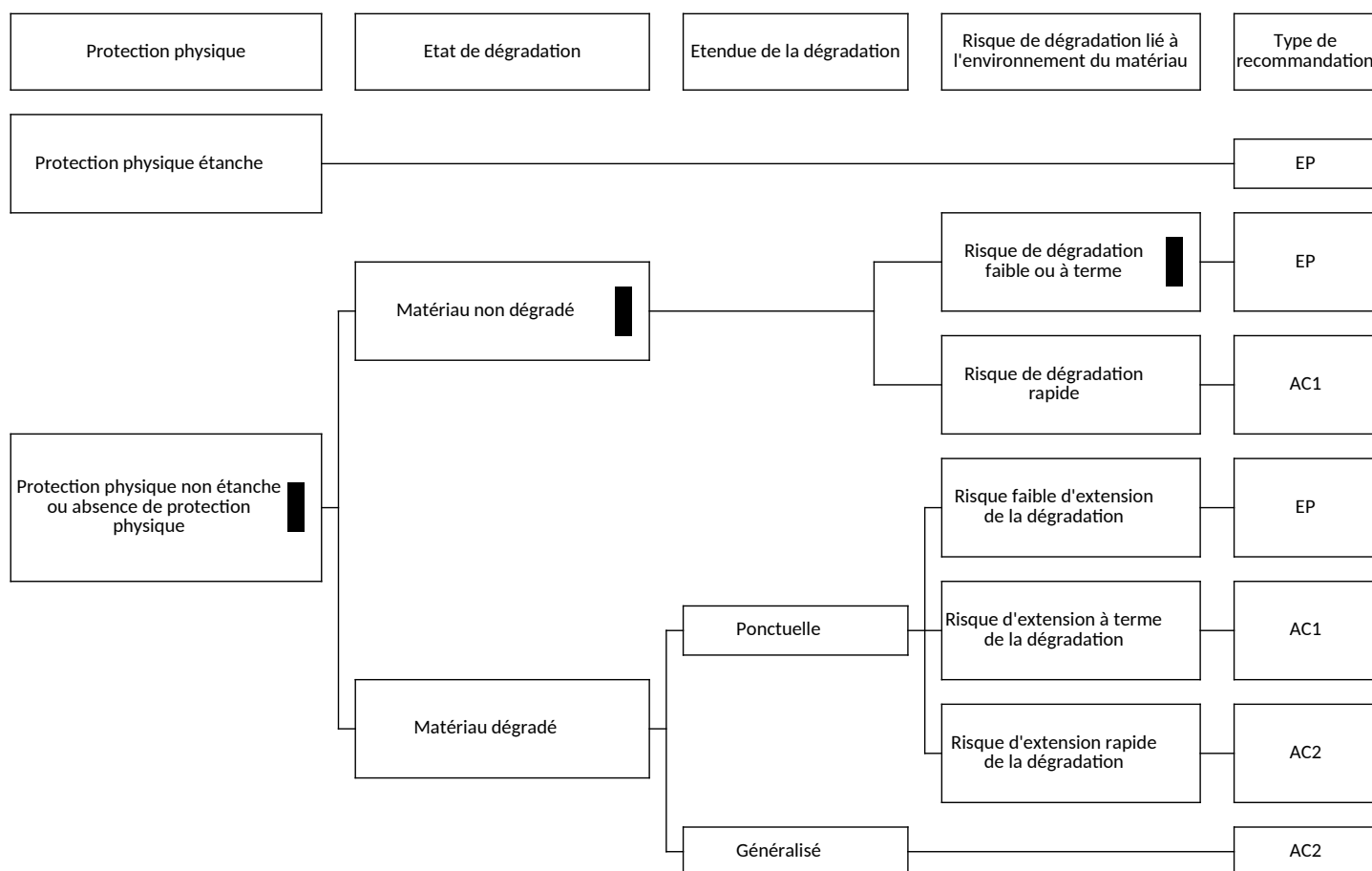
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+4 -> 430 - ZPSO 17

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



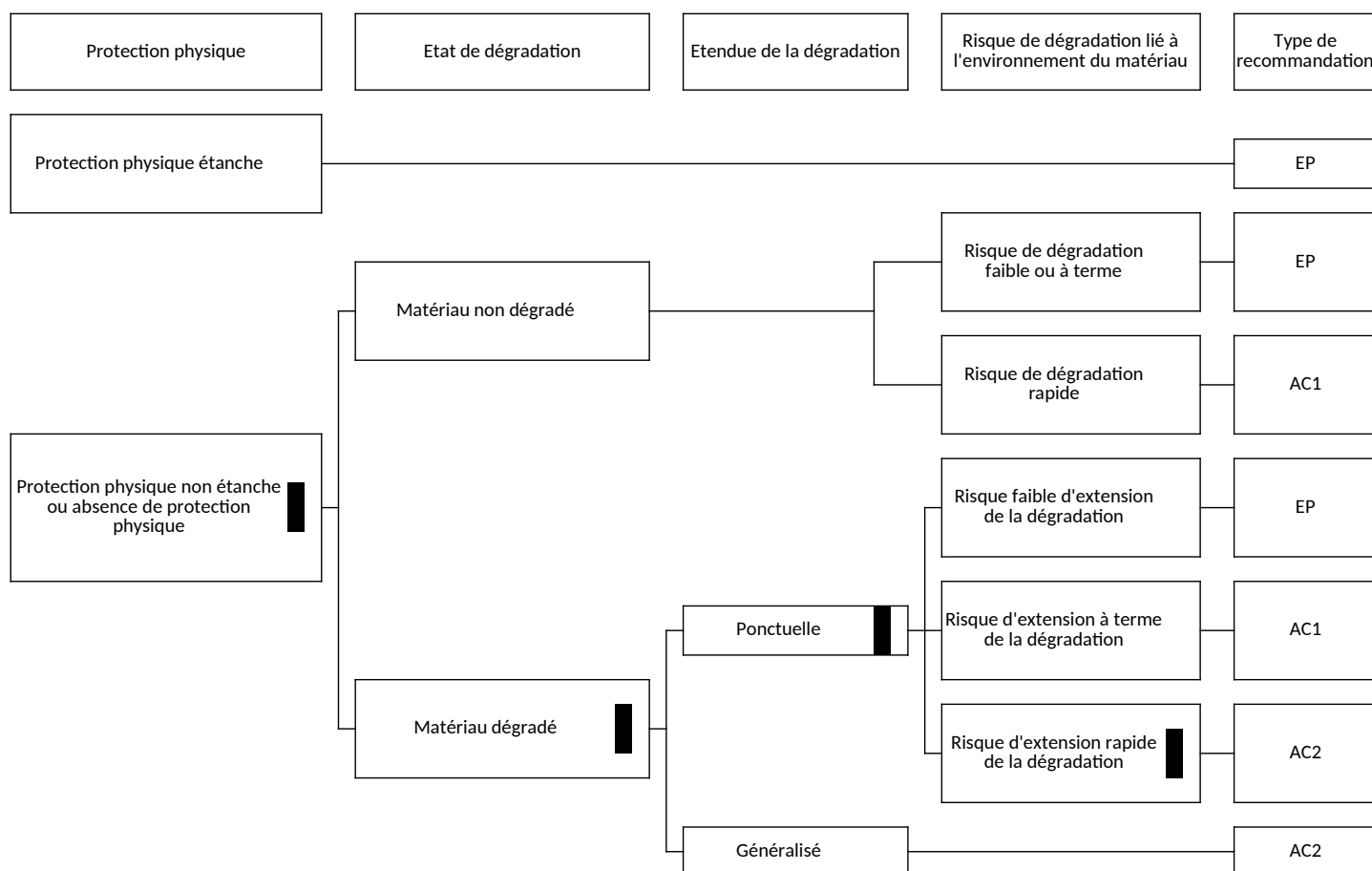
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R+4 -> 440 - ZPSO 18

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



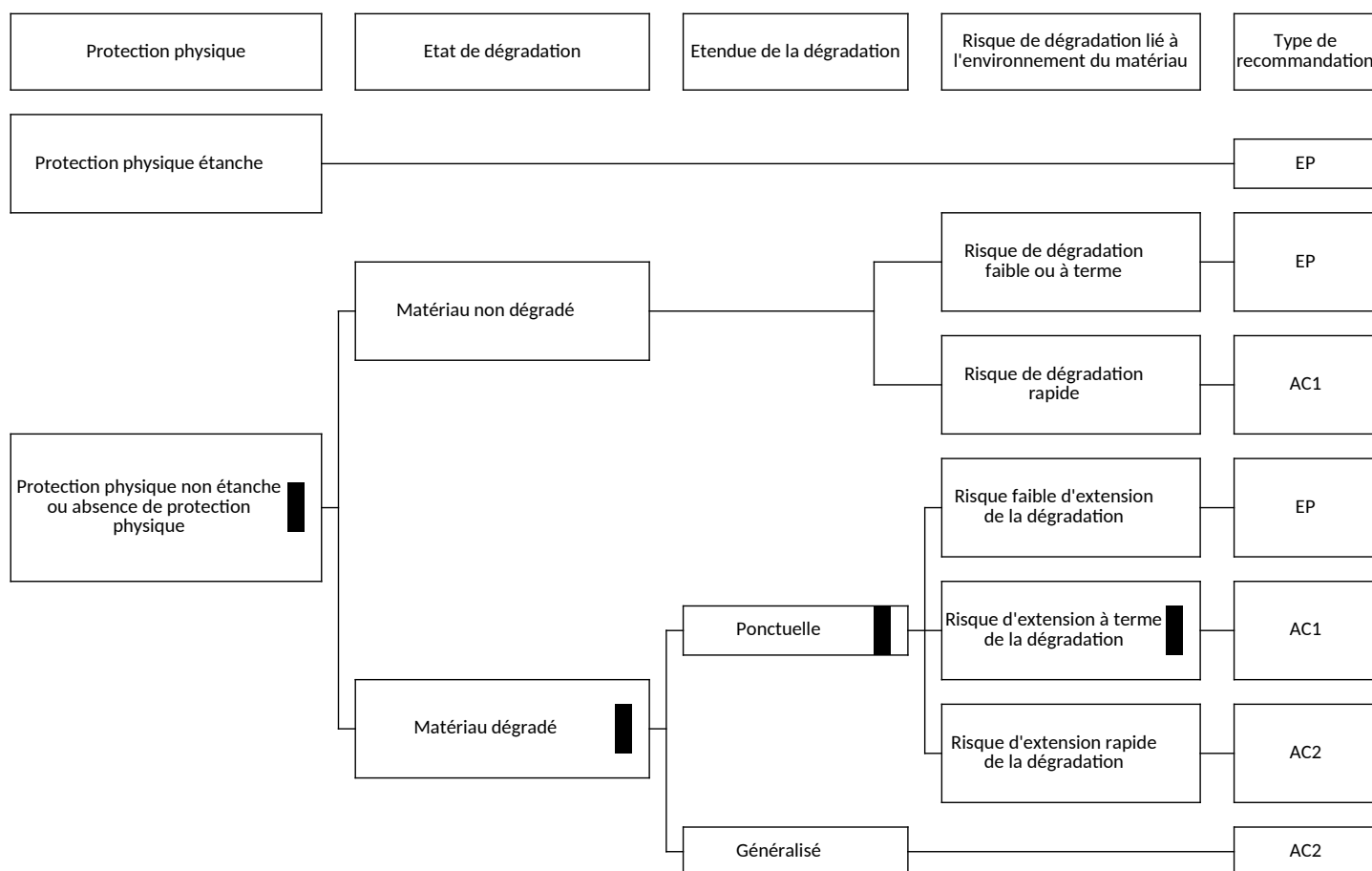
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Conduits	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R-1 - ZPSO 19

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
EP	Contrôler périodiquement l'état de conservation du matériau



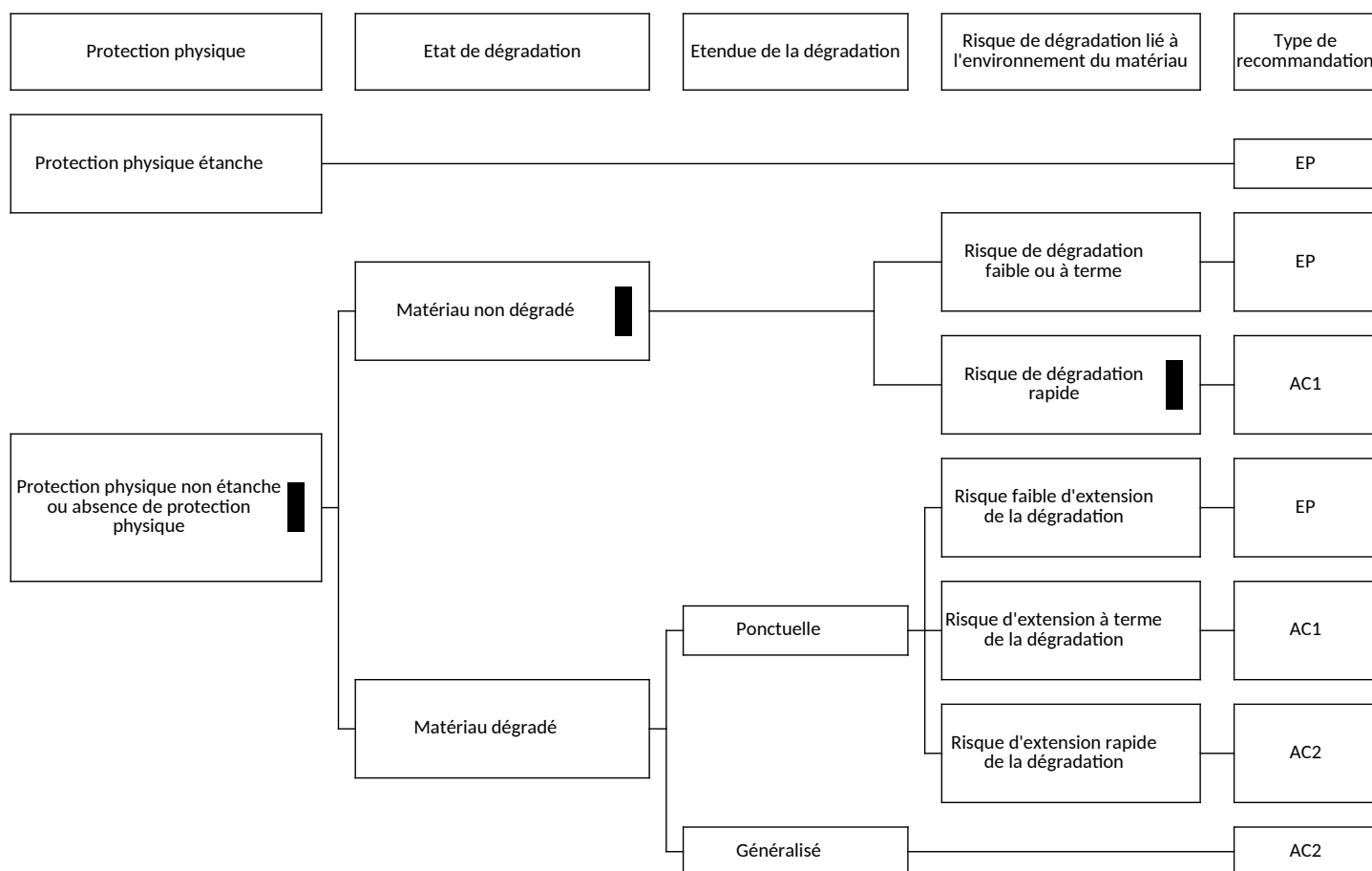
Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R-1 -> 54 - ZPSO 20

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC2	Nécessité d'une action de remise en état sur l'ensemble de la zone



Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R-1 -> SS33 - ZPSO 21

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés



Grille d'évaluation de l'état de conservation de Dalles de sol	
N° de dossier	25920247/S1/1/AM-DTA_V1
Date de l'évaluation	03.04.2025
Bâtiment	Centre des Finances Publiques
Local ou zone homogène	DRFIP MAGENTA -> R-1 -> SS45 - ZPSO 22

Résultat de la grille d'évaluation	Conclusion
AC1	Nécessité d'une action de remise en état : remplacement, recouvrement ou protection des éléments dégradés

6.2. Attestation d'assurance



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic mэрule

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königsstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non).....**1'000'000 EUR** par sinistre et
par année d'assurance

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.

Pour la compagnie


Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
Cours Michel de
CS 30051
92076 Paris La Défense
147.164.232.110

Signé par : Juliette Allavoine
E-mail : juliette.allavoine@allianz.com
Heure de signature : 2025 10:12:02
Adresse IP : 147.164.232.110

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michel de
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königsstrasse 28
80802, Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhendorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com

6.3. Certificat de compétence



Certificat

Attribué à

TRIBALLIER Cyrille

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	29/04/2021	28/04/2028
Amiante avec mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	29/04/2021	28/04/2028

Date : 29/04/2021

Laurent Croguennec, Président



Numéro de certificat : 9643063



BUREAU VERITAS

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX



cofrac

CERTIFICATION DE PERSONNES

ACCREDITATION N°4-0087

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr